

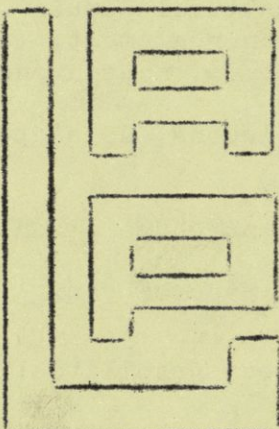
# APL Nantes

N° 3 -  
26 juin 72  
- - - -

## bulletin régional de l'Agence de Presse Libération

### s o m m a i r e :

NANTES: Le comité de lutte des femmes soutient les grévistes des Nouvelles Galeries de Thionville . . . . .	p. 2
BORDS DE L'ERDRE: Action pour la libération des bords de l'Erdre et tract du Comité d'accès aux Bords de l'Erdre . . . . .	p. 2 p. 6
85- Fontenay-le-Comte: des élèves du Collège technique St Joseph protestent contre les mesures arbitraires . . . . .	p. 2
NANTES: La CFDT dénonce les menaces contre les travailleurs de l'enseignement privé . . . . .	p. 3
NANTES: Les travailleurs des services de l'équipement manifestent contre leur déplacement à l'île Beaulieu . . . . .	P; 3
NANTES: Manifestations du personnel des services de soins du centre hospitalier universitaire . . . . .	p. 4
SAINT-NAZAIRE: Tract du Comité d'action des Chantiers racontant la grève de Jouan-Quétin . . . . .	p. 5
et victoire des grévistes . . . . .	p. 6
BLAIN: Des infirmières s'opposent aux méthodes de l'hôpital psychiatrique de Pont-Piétin . . . . .	p. 7
RENNES: Matraquages et arrestation au Palais de Justice . . . . .	p. 8
Communiqués des détenus politiques bretons à la Santé, des anciens détenus du FLB, et du Front Social FLB . . . . .	p.88
NANTES: 4 colleurs d'affiches du CSOC appréhendés . . . . .	P. 8
Après l'acquiescement à NANTES de 6 objecteurs, Debré fait appel. . . . .	p. 8
NANTES: Deux objecteurs refusent l'incorporation dans l'office des forêts . . . . .	p. 9
49-LE LION D'ANGERS: Répression à l'usine X ERAM . . . . .	p.10
NANTES: Interventions de militants paysans à UGECO et au Pin Sec . . . . .	p. 9
MAINE & LOIRE: Exposition itinérante du C.S.O.C. . . . .	p.10
NANTES: MISE EN SEMI-LIBERTE de 2 ouvriers arrêtés le 15 mai . . . . .	p.10
NANTES: Conférence "Christ, Eglise, non-violence avec Cardonnel . . . . .	p. 4



supplément régional au bulletin quotidien  
APL informations. Directeur de publication:  
Maurice CLAVEL. Imprimé au bureau national de  
l'Agence de Presse Libération: 22 rue Dussoubs,  
Paris 2°. - Prix du numéro : 1 franc -  
Bureau régional (adresse provisoire)

Librairie 71, 29 rue J. Jaurès, 44000 Nantes.

Abonnements	§ individuel . . . . .	10 f.
les 12 n <sup>os</sup> :	§ de soutien . . . . .	20 f.
	§ organismes, journaux . . . . .	15 f.
(abon <sup>ts</sup> en nombre: 6 f. par exemplaire en plus)		

NANTES: LE COMITE DE LUTTE DES FEMMES SOUTIENT LES GREVISTES DES NOUVELLES GALERIES DE THIONVILLE

Le Comité de Lutte des Femmes de Nantes regroupant des travailleuses de diverses usines, a distribué des tracts à la sortie de plusieurs usines de femmes et grands magasins, appelant à la projection du film: "Coup pour Coup". Des collectes ont été organisées les Vendredi 11 et samedi 12 juin à la fin des séances pour les grévistes des Nouvelles Galeries. 430 f. ont été recueillis au total des 2 collectes.

BORDS DE L'ERDRE: ACTION POUR LA LIBÉRATION DES BORDS DE L'ERDRE

(Depuis 2 ans, une lutte se mène pour le libre accès aux bords de l'Erdre, rivière de la banlieue nantaise accaparée par divers notables (patrons, médecins, propriétaires fonciers... Deux manifestations s'y sont déroulées en 70 et 71 sur des propriétés riveraines. Un plan d'aménagement de la Préfecture n'a amené aucun changement, sinon d'officialiser les privilèges.)

Dans la nuit du 13 au 14 juin, les clôtures allant jusque dans l'eau ont été coupées, ainsi que des arbustes empêchant le passage; des pancartes "PROPRIETE PRIVEE", "DEFENSE DE DEBARQUER" se sont retrouvées sur la place publique de la Chapelle s/Erdre. Un mur est tombé dans l'eau permettant d'agrandir la plage publique à Sucé. Des inscriptions "HALTE AUX ACCAPAREURS DE L'ERDRE" et autres ont été écrites à Nantes sur les maisons des accapareurs. Un tract signé "LES COUPEURS", dénonçant l'accaparement des bords de l'Erdre a été trouvé sur place.

(voir l'information en page -6-)

(85) FONTENAY-LE-COMTE: DES ELEVES DU COLLEGE TECHNIQUE S<sup>t</sup> JOSEPH PROTESTENT CONTRE LES MESURES ARBITRAIRES

Un tract rédigé par un groupe d'élèves du collège technique privé "St-Joseph" de Fontenay-le-Comte a été distribué sur une dizaine d'établissements scolaires de Vendée avec l'aide du M.R.J.C. (mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne). Il indique notamment:  
"Le 24 mars, la veille de la sortie des vacances de Pâques, pour une affaire bénigne, le surveillant frappe un élève dans son lit; l'élève répond violemment. Autour d'eux, les autres pensionnaires se sont manifestés. Le lendemain, le gars est mis à la porte. De même, un autre gars est mis à la porte; 8 autres gars ont appris par lettre qu'ils étaient exclus du dortoir pour 8 jours. Ils devaient donc rechercher par leur propre moyen un autre lieu que l'internat.

"Ce fait révèle une situation que vivent les élèves de St-Joseph:  
"- depuis 4 mois, nous avons discuté, échangé avec le supérieur, le directeur, les professeurs, les surveillants, pour faire évoluer le règlement, et ils n'ont accepté que les douches !  
"- seconde chance, nous espérions avoir un foyer socio-culturel depuis le début de l'année, nous avons établi à leur demande un règlement.  
"Ils refusent l'autodiscipline à l'intérieur du foyer, de là, nous avons tout laissé tomber.  
"- en récréation, pas le droit de lire, de repasser les leçons, de s'ap-puyer où on veut, de fumer.  
"- au dortoir, pas un mot, pas un bruit, ou on est frappé.  
"- il faut se mettre en rangs en silence 3 par 3, et attendre que l'on nous dise: "rompez les rangs" pour se disperser.  
"- les élèves n'ont pas le droit d'avoir un bouc: il est réservé aux enseignants." (.....)

"Nous, nous disons: à 17 ans, nous pouvons prendre des responsabilités!  
"Ici, ce n'est pas le service militaire!"

NANTES: LA C.F.D.T. DENONDE LES MENACES CONTRE LES TRAVAILLEURS DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Lors de la manifestation de défense des travailleurs de l'enseignement privé, le syndicat départemental de l'enseignement privé (CFDT) a distribué un tract qui conclut:

"Nous dénonçons la dépendance grandissante de cet enseignement catho-  
"lique à l'égard d'organismes de gestion qui font le jeu d'une classe  
"sociale. Ces organismes de gestion entendent faire respecter et pro-  
"mouvoir une idéologie de classe par le personnel, enseignant ou non.  
"On en est arrivé au point que:  
" - ils prétendent même inscrire cette exigence dans le préambule d'une  
"convention collective nationale à l'élaboration de laquelle assiste  
"d'ailleurs un représentant des pouvoirs publics.  
" - ils veulent par ce moyen s'arroger le droit de juger la vie et le  
"comportement des enseignants dans et hors de l'école.  
"Le personnel refuse aux organismes de gestion le droit de jouer de la  
"carrière des travailleurs après examen de leurs convictions syndicales,  
"politiques, sociales, philosophiques ou religieuses."

LES TRAVAILLEURS DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT MANIFESTENT CONTRE LEUR  
DEPLACEMENT A L' ILE BEAULIEU - NANTES LE 12 JUIN.

Jeudi 12 juin au soir, les travailleurs des services de l'Equipe-  
ment ont manifesté à l'entrée de la seconde ligne de ponts devant le nouveau  
bâtiment qui leur est "réservé". A l'appel de leurs organisations  
syndicales CFDT, CGT, FO, CFTC, ils ont distribué un tract aux auto-  
mobilistes expliquant leur refus de quitter leur lieu actuel de travail  
à CARCOUET. :

"Le plan d'aménagement de la ville de Nantes de 1948 prévoyait dans  
"l'île des espaces de loisir: parc des expositions, ensemble sportif.  
"Ces aménagements qui auraient "aéré" la ville, ont été abandonnés au  
"profit d'une opération démentielle qui se veut spectaculaire, mais dont  
"l'insuccès était prévisible: la ZUP Beaulieu.

"Il n'y a pas eu beaucoup d'enthousiasme pour aller habiter l'île qui  
"reste un perpétuel chantier, malgré la prime préférentielle à la cons-  
"truction, malgré la propagande publicitaire faite autour de ces projets.  
"Plus l'île tarde à se remplir, plus les logements sont chers; il faut  
"en effet amortir le coût des énormes emprunts, d'où la densification  
"du secteur: 25 000 habitants et peut-être 10 000 emplois."

"Le secteur privé boude! On transfère 3 à 4 000 agents de la fonction  
"publique, dont les personnels de l'équipement."

"Le remblai, la viabilité, les fondations des immeubles coûtent cher à  
"Beaulieu; il n'y aura donc pas d'HLM. Les logements prévus ne peuvent  
"correspondre aux moyens financiers limités de quelques 10 000 employés  
"de commerce, de maison ou de la fonction publique qui auront un emploi  
"dans l'île et devront continuer d'habiter dans les ensembles péri-  
"phériques. Pour les mêmes raisons, les habitants de l'île continueront  
"d'avoir leur emploi en dehors de celle-ci."

"Les ponts actuels seront saturés dès 1975 sous le seul effet de la cir-  
"culation en constante progression (10% par an). Capacité d'un sens de  
"circulation sur un pont: 2500 véhicules/heure.. Trafic prévu dès 1975:  
"3000 véhicules/heure." x (.....)

"GASPILLAGES: L'abandon du projet Carcouët pour l'Equipe-ment coûte 40  
"millions anciens en études avortées, sans compter les dédomagements  
"aux entreprises adjudicataires."

"Enfin, en dehors des problèmes évoqués ci-dessus, les personnels sont  
"opposés à la construction de bureaux-paysages et refusent de servir de  
"cobayes dans une opération expérimentale par ailleurs coûteuse."

NANTES: MANIFESTATIONS DU PERSONNEL DES SERVICES DE SOINS DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE.

Après un rassemblement de 200 aides-soignantes et agents de service de l'hôtel-dieu CGT, CFDT et FO dans le couloir de la direction générale, l'action s'est poursuivie. Un tract signé des 3 syndicats et destiné à tout le personnel des services de soins demande aux travailleurs de se tenir prêts à agir.

Il s'agit de réclamer l'augmentation des effectifs, la qualification systématique de tout personnel travaillant auprès du malade. Le personnel constate "la dégradation de la situation qui se généralise et dénoncé par là même la politique du gouvernement face à la santé". En pratique, cela se traduit dans les hôpitaux de Nantes par du personnel qui a un dimanche de repos par mois, par le "piochage" dans le personnel de jour (même si celui-ci vient de faire sa journée) afin d'assurer le remplacement d'une veilleuse de nuit qui vient à manquer. Sans parler de la remise en cause de la journée continue et des 40 heures en 5 jours.

Le jeudi 15 juin, 70 personnes étaient présentes dans le bureau du président-directeur général de l'Hôtel-Dieu sur la demande du syndicat CFDT, qui avait refusé que soient seuls présents les représentants des syndicats à aller porter le cahier de revendications, mais plutôt une large délégation du personnel. Cette délégation avait pour but de dénoncer le fait que l'administration fera cette année une économie de 200 millions de francs sur le dos du personnel (réduction de l'embauche). "Qui en pâtira?", demandent les syndicats CGT, CFDT et FO. Ayant constaté tout cela, les syndicats "demandent à tout le personnel de l'Hôtel Dieu, aux malades et aux visiteurs, aux usagers et futurs usagers de l'Hôtel-Dieu de venir manifester leur mécontentement le lundi 19 juin dans le hall central."

NANTES: GREVE DES PTT;

Dans le cadre de la 4<sup>e</sup> grève nationale des PTT en 2 mois, des arrêts de travail ont eu lieu entre le 20 et le 24. Dans le service général (chauffeurs, agents, préposés), il y a eu 75% de grévistes.

NANTES-BELLEVUE: CONFERENCE SUR LE THEME "CHRIST, EGLISE, NON-VIOLENCE"

Vendredi 23, a eu lieu à l'église de Bellevue un conférence sur le thème "Christ, Eglise et non-violence" avec la participation du père Cardonnel. Un ancien officier fit part de son expérience personnelle et des raisons qui l'ont amené dans le camp des non-violents. Cardonnel enchaina sur le rôle joué par l'église et la religion dans la société capitaliste, société dont la violence physique et morale est le soutien. Cela amena l'intervention d'un élément du groupe d'extrême-droite "Contre-Réforme Catholique", présent dans la salle, que des participants qualifient d'hystérique. Avant le débat final, fut évoquée une conception de la non-violence qui ne peut être réelle que dans une société où la liberté individuelle est rétablie.

NANTES: MEETING DE SOLIDARITE AVEC L'INDOCHINE.

Vendredi 16 juin, à l'église St Luc, a eu lieu un meeting de solidarité avec la lutte des peuples d'Indochine organisé par le cercle Jean XXIII et la Fraternité Protestante. On notait la présence de représentants cambodgiens du F.U.N.C. (Front Uni National Kmère)

SAINT-NAZAIRE; TRACT DU COMITE D'ACTION DES CHANTIERS ET D'UN GROUPE  
D'OUVRIERS DE JOUAN-QUÉTIN distribué le 14 juin aux Chantiers.

"Renault, Creusot-Loire, Paris SA, Jouan-Quétin, les patrons, les cadres, la maîtrise continuent leur combat.

"Une fois de plus, la Direction de Jouan-Quétin se fait remarquer par sa "collaboration" étroite avec ses employés.

"Le jeudi 8 juin, une réunion rassemblait les délégués du personnel et ceux du comité d'entreprise; le but de celle-ci concernait l'envoi de lettres individuelles dont le texte mentionnait l'amputation de 1/12 du treizième mois. La raison de ce geste si généreux serait due au soi-disant ralentissement de la production. A la suite de cette réunion, les délégués demandent une entrevue à M. DUBARD. Ce dernier refuse de les recevoir. Là-dessus, les délégués rassemblent le personnel; le même pantin Dubard se présente et traite publiquement les ouvriers de "gamins" et d'"irresponsables". Devant de tels faits, les ouvriers occupent les locaux toute la journée de jeudi."

"Vendredi 9 juin, à 7h 20 à l'inspection du travail, a lieu une réunion où une forte majorité de personnel horaire est présente. A 7h 45, il est décidé d'occuper le hall d'entrée de l'entreprise pour empêcher le personnel administratif d'entrer. La direction organise les cadres et la maîtrise en commandos (certains sont habillés de bottes et de treillis et sont prêts au combat). Ceux-ci tentent une dernière fois de briser le piquet de grève. Il s'ensuit une bousculade et les commandos se replient. La direction porte plainte. Tous les délégués sont convoqués par l'huissier qui leur signifie qu'ils passent au tribunal en référé.

"A 14h 30, les piquets de grève qui sont en place subissent une nouvelle charge de cadres et de la maîtrise qui sont accompagnés par l'huissier. La fracture des protes pour entrer dans les locaux est faite par la maîtrise. Les grévistes les reçoivent avec des lances à incendie et des projectiles de toute sorte."

"Profitant d'un repli des assaillants, les délégués voulant éviter des heurts plus violents demandent aux ouvriers de les accompagner au tribunal et ainsi les démobilisent. Cette proposition est acceptée, laissant les locaux aux cadres et à la maîtrise.

"Depuis le samedi 10, la solution du conflit se règle autour d'une table entre la direction de Paris et les Unions Locales. Ces dernières estiment sans doute que les sections d'entreprise ne sont pas compétentes... pour de tels pourparlers."

"Nos chers cadres, que nous trouvons face à nous en commandos de jaunes, (Paris SA, Creusot-Loire, Jouan-Quétin) nous les retrouverons comme porte-parole des patrons pour nous dire que nous ne sommes pas productifs, donc pas rentables, pas compétitifs, que nous ne venons à trop cher et que l'usone va être obligée de fermer."

"Ce refrain-là est aussi comme aux Chantiers. A la mécanique, l'opération d'épuration et de mutation se développe de plus en plus précisément.

"Un peu de sérieux, messieurs, vous qui êtes payés 800 000 AF par mois et plus! Où sont votre production, votre rentabilité et votre combativité?"

"En fait, le patron de Jouan-Quétin n'a fait que monter une grossière provocation sur le 13° mois, espérant ainsi éliminer les militants les plus combattifs. C'est organiser un licenciement camouflé afin de réorganiser la production.

"L'ensemble des ouvriers de St-Nazaire ont démontré dans le passé leur détermination et leur combativité. Devant de telles provocations, nous saurons nous mobiliser pour empêcher le licenciement de nos 4 camarades."

VICTOIRE DES OUVRIERS DE JOUAN-QUETIN (voir page précédente)

Après la réunion entre les délégués et le PDG descendu de Paris, les ouvriers ont obtenu:

- l'annulation des trois licenciements décidés pendant la lutte;
- le 4° licenciement, décidé avant la lutte, est maintenu, mais va être réexaminé. Il s'agit d'un prêtre-ouvrier.
- une augmentation uniforme de salaire: 28 centimes pour tout le monde.
- le maintien du treizième mois.

C'est un important succès pour les ouvriers, d'autant que la direction essaie depuis plus d'un an et par tous les moyens de se débarrasser des ouvriers les plus combattifs.

BORDS DE L'ERDRE: TRACT DU COMITE POUR L'ACCES AUX BORDS DE L'ERDRE

(Suite à l'information parue en page 2)

"LIBERONS LES BORDS DE L'ERDRE !"

"Les notables romains installés à Nantes firent construire leurs villas de repos sur les bords de l'Erdre" (syndicat d'initiative de Sucé). "Puis les siècles passant (la bourgeoisie restant), ce n'est aujourd'hui qu'en bateau seulement qu'on peut découvrir ses sites enchanteurs de la 'plus belle rivière de France' (voir publicité faite dans les salles de ciné et dans la presse locale). Est-il utile de rappeler le but du comité d'accès au Bord de l'Erdre? C'est obtenir un passage public le long de toutes les rives."

"La nuit du 13 au 14 juin a été marquée par un vaste commando du CABE. - A la Chapelles/ Erdre, dans un lotissement privé près de la Poterie, des barrières ont été abattues, les grillages et les arbustes coupés; ces derniers interdisaient le passage le long de la rivière.

" - A Sucé: trois semaines auparavant, le mot d'ordre "LIBERONS L'ERDRE" est apparu dans le port sur un mur, sous l'arche du pont et sur quelques yacht de bourgeois propriétaires accapareurs des rives. Suite à cette action, c'est une porte qui fut arrachée, un mur éventré pour agrandir l'enclos public de la Doucinière."

" - entre Nantes et Carquefou ~~xx~~ côté Gachet, les pancartes "DEFENSE DE DEBARQUER" ont été arrachées puis retrouvées plantées sur la place de l'église à la Chapelle avec un tract explicatif."

" - à Nantes: bombages sur les murs d'usine (Paris SA, Nantaise de Fonderies), des locaux commerciaux dont les PDG possèdent des propriétés en bordure de l'Erdre. Des slogans relevés: "Libérons les bords de l'Erdre", "l'Erdre au peuple!", "Barbin=voleur de l'Erdre!"

"Cette action qui a été spectaculaire continue les pique-nique sauvages de 1970 (1200 personnes) et 71 (2000 personnes).

"Nous revendiquons le droit pour tous à l'air pur et au calme... Le problème demeure entier; malgré les quelques pancartes installées entre Carquefou et Sucé signalant quelques lieux qui pour la plupart ne sont même pas aménagés pour recevoir le public."

"Et sur le plan d'aménagement ! Il ne touche pas aux grandes propriétés et ne prévoit sur les autres terrains que des installations de luxe : camping 1° classe, motel, ski nautique, hippisme etc..."

"Et les H.L.M. ?" .... "A suivre"

BLAIN : DES INFIRMIERES S'OPPOSENT AUX METHODES DE L'HOPITAL  
PSYCHIATRIQUE DE PONT-PIETIN.

Des infirmières-psychiatriques de Pont-Piétin réagissent face aux méthodes appliquées actuellement dans la majorité des hôpitaux psychiatriques. Une élève-infirmière, Julie BOUCHET a été renvoyée et a fait une chanson : "A NOTRE PORTE, DES GENS SONT DROGUES" (sous-titre: Au Pont-Piétin, au lieu de soigner les gens, on les drogue par des calmants.)

En psychiatrie il faut savoir	}bis	:Si vous entrez à l'hôpital
Que la médecine n'a rien à voir		:Vous deviendrez un animal
Les médecins ne savent qu'ordonner		:Par les traitements qui ne sont qu'un
Des tas de médicaments		: moyen
Qui endorment les gens.		:Et qui remplacent si bien
		:Le rôle des gardiens.
C'est nous les malades	}refrain.	:C'est nous les malades
Qu'on dit incurables		:Qu'on dit incurables
Pour donner les médicaments	}bis	:Braves gens maintenant que vous savez
Il faut être habillé de blanc		: (bis)
Vous y êtes tous, vous autres		: infirmiers
		:Prenez vos responsabilités
qui pourtant n'assurez		:Ou essayez de nous libérer
Qu'une garde de prisonniers.		:Sur la médecine nous ne pouvons pas
		: compter
C'est nous les malades	}refrain	: puisque dès l'origine
Qu'on dit incurables.		:Le fric la contamine.
		:C'est nous les malades
(Sur l'air : "Les Canuts".)		:D'un monde incurable.

Une autre infirmière-psychiatrique, Noëlle SIMON a démissionné délibérément. Dans un tract, elle dénonce un certain nombre de faits qui ont motivé sa décision:

- Une fille de 25 ans, qui n'arrivait pas à s'installer dans cette société, entre à l'hôpital, espérant sortir peu après, équilibrée. Un mois plus tard, les doses élevées de médicaments ont fait d'elle une loge qui vit au ralenti, dort la plupart du temps, exécute comme un automate le travail imposé et veut rester dans le monde rassurant mais débilisant du pavillon. Elle ne peut plus prendre de responsabilités, n'a plus goût de vivre ni de se suffire à elle-même.
- Les doses élevées de médicaments détériorent non seulement le cerveau mais aussi le corps. Les malades engraisent, perdent à la longue cheveux et dents, sont défigurés, ont le système digestif perturbé. Les femmes voient leurs règles disparaître et la pilosité se développer.
- Le travail au pavillon est bien structuré selon la hiérarchie infirmier-malade, les premiers commandant aux autres les besognes journalières. Alors qu'une infirmière aidait les malades à essuyer la vaisselle, une autre infirmière l'interpelle: "Il ne faut pas les aider dans leur travail; après, elles en feront de moins en moins, et on ne pourra plus rien en tirer!".
- On prive de son heure de sortie quotidienne une femme qui n'avait pas envie de travailler ce jour là.
- Le maigre pécule d'une femme a été diminué lorsqu'on s'est aperçu qu'elle le dépensait en pâtisseries
- Un malade décide, avec quelques autres pensionnaires qu'il serait bon d'avoir un syndicat des malades. Les hommes en blouse blanche lui ont dit: "(...) Cet homme est une forte tête qui 'monte le cou' aux autres"
- Le médecin-chef demande à une élève-infirmière de prendre ses distances. L'infirmière persiste, mais elle est bientôt renvoyée avec le motif suivant: "immaturité, infantilisme, inadaptation"

RENNES: MATRAQUAGES ET ARRESTATION AU PALAIS DE JUSTICE.

Lundi 29 mai au tribunal de Rennes, verdict du procès en appel de 2 militants du Front de Libération de la Bretagne. Devant l'aggravation des peines, le public manifeste sa désapprobation par des cris en français et en breton. Une personne de l'assistance est arrêtée au hasard sur l'ordre du juge. Le juge ordonne l'évacuation de la salle. Le public refuse en demandant la libération de l'inculpé ou l'arrestation de tous. La police intervient et fait évacuer la salle, puis le Palais par la force: matraquages, cheveux tirés à l'intérieur, et haie de matraques à la sortie.

Pendant ce temps, le militant arrêté est jugé en flagrant délit et condamné à un mois et un jour ferme pour outrage à magistrat. Il est accusé d'avoir crié: "justice bourgeoise!".

NANTES: COMMUNIQUE DES ANCIENS DETENUS DU F.L.B.

Joseph SOUVESTRE, détenu à la prison de la Santé, militant paysan, a été déclaré "malade mental". Les détenus politiques bretons précisent que: "Joseph et sa soeur ont été de tout temps militants syndicaux, et connaissent beaucoup de compromissions dans lesquelles des 'Messieurs' ont trempé. Ils peuvent témoigner des intrigues et des accords passés entre certain syndicat agricole et une grosse société capitaliste pétrolière".

Les anciens détenus politiques bretons du FLB communiquent: "(.....); " Les 'attentats' accomplis récemment sur des biens, sans aucune atteinte aux personnes, sont la conséquence de la dégradation économique et sociale de la Bretagne, aussi bien que de l'impossibilité, pour notre peuple, de se faire entendre par des voies légales.

"C'est pourquoi nous considérons comme directement responsables, qui amène inévitablement de tels faits, les notables sans courage qui se font complices du système au lieu de le dénoncer. Il est malheureusement à craindre que, la situation ne cessant pas de s'aggraver, et devant le désespoir grandissant auquel le peuple breton se trouve réduit des événements peut-être plus graves ne se produisent en Bretagne.

COMMUNIQUE DU FRONT SOCIAL - F.L.B.

"Le Comité 53 du Front Social (FLB) proclame sa volonté de poursuivre et intensifier le combat de libération de la Bretagne. Il salue le courage patriotique des camarades emprisonnés; il se déclare solidaire des luttes menées par les paysans, ouvriers, commerçants, artisans et étudiants bretons."

NANTES: QUATRE COLLEURS D'AFFICHES DU C.S.O.C. APPREHENDÉS le 18 juin

Quatre militants du Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience collaient dans le centre la nuit du 18 au 19 juin. Ils ont été appréhendés par 3 policiers en civil et emmenés à la caserne Cambronne. Leur voiture a été fouillée de fond en comble. Ils ont été relâchés au matin.

APRES L'ACQUITTEMENT DE 6 OBJECTEURS, DEBRE FAIT APPEL.

Les 6 objecteurs de conscience comparaissant le 8 mai à Nantes ont été relaxés. Le ministère des armées fait appel, c'est maintenant certain. La réputation de la cour d'appel de Rennes n'étant plus à faire, il est plus que probable que les objecteurs seront condamnés. (voir APL nantes n° 2 et APL nantes n°3 en haut de cette page)



NANTES: DEUX OBJECTEURS REFUSENT L'INCORPORATION DANS L'OFFICE DES FORETS

Deux objecteurs incorporables en juin communiquent:

"On parlait depuis quelques temps de l'incorporation autoritaire des objecteurs à l'Office National des Forêts (ONF). Les derniers pour-parlers entre les associations et le gouvernement l'ont confirmé. Le gouvernement ne voudrait pas nous 'favoriser' par un libéralisme refusé aux jeunes qui accomplissent normalement le service. De plus, il se plaint de ne pouvoir exiger des associations 'la rigueur, l'autorité qui sous peine d'injustice doivent présider à l'accomplissement d'une obligation légale et universelle'. Jusqu'à ce jour, cette décision n'a été régularisée d'aucune manière. On laisse entendre que le ministère attendrait la parution du décret pour nous incorporer

"Nous refusons catégoriquement cette affectation. Pourquoi ?

" - Pour des raisons personnelles, nous avons refusé le service militaire  
"Une affectation collective et obligatoire, quelle qu'elle soit, ne peut nous permettre de concrétiser les idées qui ont été à l'origine de ces motifs. Par ailleurs, ce reclassement fait des objecteurs une main d'oeuvre sous-payée susceptible de prendre la place d'autres travailleurs.

" - Dans le domaine de l'exploitation des forêts, il n'y a aucune différence entre l'ONF et une entreprise privée: "l'office est un établissement dont le but essentiel est d'instaurer un mode de gestion industriel et commercial des forêts de l'Etat pour en augmenter la productivité". Faire du profit, est-ce l'intérêt général ?

" - Pour ne pas retomber dans un nouvel embrigadement et un travail forcé destiné beaucoup plus à nous isoler et à surveiller les récalcitrants qu'à prendre de réels besoins.

" - Parce que le projet d'affectation à l'ONF est le premier maillon du Service Civique que le gouvernement projette de mettre sur pied dans les prochaines!" "UN OBJECTEUR, UN ARBRE";

APL Nantes - 25/6/72 -

INTERVENTION D'AGRICULTRICES A L'USINE UGECO

Le 13 juin à 18 h, un groupe d'agricultrices de la région de Plessey est venu à l'usine UGECO de Nantes vendre du lait. La vente a remporté un grand succès. En peu de temps, 160 litres de lait ont été écoulés au prix de 65 cts, soit un prix proche des 67 cts que les paysans ont pour objectif d'obtenir des industries laitières. Rappelons qu'en 1971 les ouvrières de l'usine de confection UGECO ont mené une grève de 5 semaines et qu'au cours de cette lutte, elles avaient reçu un important soutien matériel de la part des paysans.

L'intervention des agricultrices visait donc à développer, en retour, le soutien des ouvriers aux actions paysannes de la bataille du lait; un tract signé "un groupe d'agricultrices" a été distribué sous le titre: "la bataille du lait, la grève d'UGECO même combat". Il se termine par: "Les ouvriers du JOINT FRANCAIS ont gagné avec l'aide des paysans, les paysans doivent gagner aussi avec le soutien des ouvriers".

APL Nantes - 17/6/72

DISTRIBUTION DE LAIT DANS LES CITES LE RANZAY ET LE PIN SEC.

Le 17 juin à 10h 30 des paysans de Treillères et de la Chapelle sur Erdre ont vendu 1000 litres de lait au prix de 65 cts le litre dans les cités proches de l'usine des Batignolles: le Ranzay et le Pin Sec. Au cours de la vente les paysans ont distribué un tract intitulé "appel des paysans aux habitants des quartiers"; quelques discussions ont eu lieu entre les paysans et les habitants, particulièrement au Pin Sec.

Cette vente, qui fait suite à celles de l'usine Paris, de la ZUP Bellevue et de l'usine UGECO avait été préparée par une réunion entre les paysans, des habitants du quartier et des ouvriers des Batignolles.

MAINE ET LOIRE: REPRESSION & L'USINE ERAM AU LION D'ANGERS:

Des ouvriers du Comité de Lutte des Batignolles rapportent les faits suivants:

Eram est une entreprise fabricant des chaussures qui compte douze usines employant en tout environ 2000 ouvriers, la plupart dans le Maine et Loire.

A l'usine du Lion d'Angers un chef, en même temps délégué CFT avait pris en grippe un jeune ouvrier. A bout ce dernier a riposté et frappé le chef; il a été licencié sur le champ.

Un délégué CFDT ayant pris la défense de l'ouvrier a été mis à pied pour une durée de 3 mois. Pour briser la répression à l'intérieur de l'usine, la CFDT organise le 31 mai une manifestation. La direction de l'usine répond en mettant en "chomage technique" 47 ouvriers ayant participé à cette manifestation.

Suite à cela les syndicats CGT et CFDT appelaient à une manifestation le mercredi 14 juin à Saint Pierre de Montlimart, où se trouve le siège de l'entreprise ERAM, pour protester contre les mises en "chomage technique" et pour le respect des libertés syndicales.

Dans leurs prises de paroles les permanents syndicaux ont parlé des libertés syndicales mais ils n'ont pas dit mot des 47 mises en "chomage technique"; la manifestation a regroupé plus de 2500 personnes.

NANTES: MISE EN SEMI-LIBERTE DES DEUX OUVRIERS ARRETES LE 15 MAI

Voir bulletin APL Nantes n°1. Les deux ouvriers arrêtés le 15 Mai ont été mis en semi-liberté. Un troisième est ~~deux~~ également incarcéré pour les mêmes motifs, sa peine est de 4 mois.

MAINE & LOIRE: EXPOSITION ITINERANTE DU C.S.O.C.

Du 13 au 22 juin, le Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience d'Angers, en liaison avec ceux de Cholet et de Saumur et en collaboration avec les Maisons de Jeunes et de la Culture de ces villes, a promené une exposition sur le thème "Une armée pour quoi faire?". Cette exposition, qui peut être prêtée à qui en ferait la demande, dénonce la collaboration entre l'armée et l'industrie (ventes d'armes; EDF et centrales nucléaires) entre la science et l'armée, et les pollutions militaires (camp, armes...) et pose la question: "Une armée pour défendre qui? contre qui? comment?"

Le CSOC d'Angers communique: "Les soirées à Durtal, Angers et Saumur ont été assez réussies, particulièrement celle d'Angers avec le pasteur Cruse et celle de Saumur (plus de 100 personnes). Trois impressions principales en ressortent:

- "1<sup>a</sup> Les personnes qui se sont déplacées connaissaient l'objection et étaient d'accord avec les thèmes de l'exposition.
- "2<sup>a</sup> Ces personnes attendaient que nous leur propositions une action, alors que nous ne pensions faire qu'une information.
- "Les éléments contradicteurs ne se sont pas déplacés et les débats ont donc porté sur les formes de lutte, avec opposition entre les 'non-violents' et les 'partisans d'une armée révolutionnaire'

"Mais la soirée la plus intéressante fut celle de Cholet, le 17, car elle a été interdite par la municipalité, bien que devant avoir lieu à la MJC avec l'accord de son conseil d'administration; deux motifs:

" - risques de troubler l'ordre public;

" - dans une MJC, on ne doit pas présenter de choses malsaines.....

"Il est vrai que l'armée est une chose malsaine, mais nous ne pensions pas que la municipalité choletaise serait d'accord avec nous.

"Cette soirée a été remise au vendredi <sup>30</sup>~~20~~ juin au café des Halles, derrière la mairie de Cholet. Les problèmes de la liberté d'expression, d'information et militaire seront abordés."